



## **La CCIG accompagnera la digitalisation des commerçants genevois**

**(Genève, le 25 novembre 2020) En vertu d'une convention signée entre l'Etat de Genève et la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), les petits commerces qui n'ont pas les moyens d'organiser eux-mêmes la vente en ligne de leurs produits pourront bénéficier d'une adhésion gratuite à la plateforme GenèveAvenue jusqu'à la fin de l'année prochaine. Le Département du développement économique (DDE) a ainsi sollicité la CCIG pour informer les commerçants et encadrer les relations contractuelles qu'ils concluront dans le cadre de cette opération de commerce en ligne.**

Cette convention s'inscrit dans le cadre du soutien extraordinaire aux commerces annoncé par le Conseil d'Etat le 11 novembre dernier. Les commerçants qui ne disposent pas encore de plateforme de vente en ligne bénéficieront d'une mise en ligne gratuite de leurs produits, photographiés et décrits, et d'un abonnement, lui aussi gratuit jusqu'au 31 décembre 2021, sur la plateforme GenèveAvenue. Le DDE consacre une enveloppe de 100'000 francs au minimum pour cette opération.

« Le passage à des modèles d'affaires davantage numérisés a été identifié comme faisant partie des transitions nécessaires. Pour certains magasins et les petit-e-s-artisan-ne-s, la vente en ligne permet en effet de maintenir une certaine activité commerciale et, à travers le gain en visibilité que peut procurer Internet, de développer son activité malgré les contraintes sanitaires. Le basculement d'un modèle traditionnel d'accueil en magasin à la vente en ligne revient à se donner les chances de dépasser la posture ambiante de crise pour adopter une attitude prospective tournée vers les opportunités d'avenir », relève Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du Département des finances et des ressources humaines, ainsi que du Département du développement économique.

« Nous avons eu de très nombreuses demandes d'adhésion à notre plateforme depuis la fin du mois d'octobre. Le soutien du Canton nous permet d'engager du personnel supplémentaire et d'accélérer ainsi fortement la mise en ligne des catalogues des commerçants », a précisé Sébastien Aeschbach, co-fondateur de GenèveAvenue SA.

Pour sa part, la CCIG salue cette aide pragmatique apportée aux commerçants. « Au-delà de la crise économique sans précédent à laquelle nous sommes confrontés, le développement d'une plateforme locale de vente en ligne ne peut qu'être favorable au tissu économique genevois », dit Vincent Subilia, directeur général de la CCIG. Au travers de cette confiance accordée par l'Etat de Genève, la CCIG prouve, une fois encore, qu'elle constitue un partenaire de choix des pouvoirs publics dans des situations importantes, a fortiori de crise.

*Pour toute information concernant la convention, contacter - pour la CCIG - Vincent Subilia, directeur général, sous [v.subilia@ccig.ch](mailto:v.subilia@ccig.ch).*